

## Rénovation d'une maison individuelle des années 1970 à Craponne

### Contexte



Ces propriétaires ont fait l'acquisition d'un nouveau logement sur Craponne courant novembre 2023. La maison était dans son état d'origine, sans isolation et en simple vitrage.

Un projet de travaux énergétiques, mais aussi d'aménagement intérieur, était donc envisagé par ces nouveaux propriétaires, notamment avec quelques devis en leur possession.

Afin d'obtenir davantage d'informations, un rendez-vous avec l'ALEC de Lyon a été réalisé en parallèle de l'acquisition, au début du mois d'octobre, afin d'avoir des conseils sur les solutions techniques et les aides financières possibles pour cette rénovation.

Avec le souhait de rapidement rénover pour emménager, la complexité des aides financières et de leurs évolutions entre 2023 et 2024, l'ALEC Lyon a pu accompagner les propriétaires à la réalisation d'un audit énergétique financé par la Métropole de Lyon. Cela aura permis d'affiner le programme de travaux, le gain énergétique, les aides mobilisables, et donc définir le calendrier de travaux ainsi que le plan de financement.

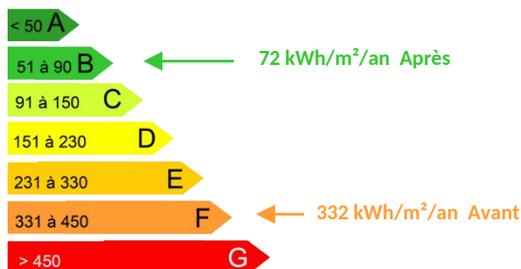
En résumé, avec un programme de travaux bien défini et une étude du projet tout au long du processus d'acquisition du logement, il a été possible de rapidement réaliser les démarches administratives et financières, pour réaliser une rénovation thermique globale et performante.

### Photo



## Consommations

Chauffage + Eau chaude  
+ Electricité (Ventilation, éclairage, auxiliaires)  
Méthode 3CL DPE 2021



## Intervenants



- **Ayvali** (Isolation par l'extérieur et plancher bas)
- **FM Isolation** (Isolation par l'intérieur et comble perdu)
- **Midol** (Menuiseries aluminium)
- **MACLEM** (Chauffage, eau chaude et ventilation)
- **SEGUIN** (Poêle à bûches)
- **BCS** (Audit énergétique)
- **ACCTHERM** (Test d'étanchéité)

## Aides financières



### Métropole de Lyon (Écoréno'v) : 10 500 €

- Forfait BBC : 5500 €
- Bonus Bio sourcé : 2000 €
- Bonus Énergie renouvelable : 2000 €
- Bonus Double flux : 1000 €
- Audit énergétique : 800 €

CEE rénovation globale : 14 000 €

Ma Prime Rénov' globale : 11 000 €

**TOTAL : 35 500 €** soit 47% de prise en charge du projet de rénovation énergétique

## Coûts (TTC)



- Isolation murs : 22 000 €
- Isolation comble : 2 500 €
- Isolation plancher bas : 3 700 €
- Menuiseries : 17 600 €
- Poêle à bûches : 4 800 €
- VMC Double Flux Thermodynamique : 17 600 €
- Chauffe eau solaire : 6 900 €
- Test d'étanchéité : 360 €

**TOTAL : 75 500 €**

## Travaux sur l'enveloppe



- Isolation thermique par l'extérieur des murs en fibre de bois (18 cm, R=4,60)
- Isolation par l'intérieur des murs sur local non chauffé en laine de verre (12 cm, R=3,75)
- Isolation du comble perdu en ouate de cellulose (35 cm, R=7,00)
- Isolation du plancher bas (12 cm, R=3,75)
- Mise en place de menuiseries aluminium double vitrage ( $U_w < 1,70$ ,  $S_w > 0,36$ )

## Travaux sur les systèmes et équipements



- Dépose de la chaudière fioul et du chauffe eau électrique
- Installation d'un poêle à bûches de 4,9 kW
- Chauffe eau solaire 300 litres, 4,8m<sup>2</sup> de capteur en toiture
- Installation d'une VMC double flux thermodynamique de 5 kW

## Autres travaux

Démolition, plâtrerie et peinture, plomberie, sanitaire et électricité...



Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon - ECORENO'V

12 et 14 avenue Antoine Dutrievoz 69100 Villeurbanne

Lyon Tél. 04 37 48 25 90 | Mail : [ecorenov@alec-lyon.org](mailto:ecorenov@alec-lyon.org)

[www.alec-lyon.org](http://www.alec-lyon.org) | [www.grandlyon.com/ecorenov](http://www.grandlyon.com/ecorenov)



Avec le soutien de :

